

L'engagement Leclerc Quimperlé

Démarche TMS PRO

Par nos engagements dans la certification AFNOR depuis plus de 10 années ainsi que dans le déploiement de la méthode MASE, nous avons pu consolider et développer nos activités tout en répondant aux exigences accrues de nos clients et en préservant l'intégrité physique de nos collaborateurs en s'appuyant sur le DU.

Au delà de ces certifications, nous sommes conscients que pour continuer à progresser tout en restant leader sur notre zone nous devons engager une politique de développement responsable, pérenne et tournée vers l'avenir.

Nous devons poursuivre et prolonger nos efforts en renforçant nos fondamentaux et en nous rassemblant autour des valeurs fortes du Leclerc Quimperlé que sont la santé, la sécurité, l'éthique et la qualité de service.

Dans ce cadre La société ELLEDIS , Leclerc Quimperlé souhaite s'engager dans le programme national TMS PRO en partenariat avec la CARSAT Bretagne afin d'agir efficacement sur les causes profondes des TMS.

Nous devons nous fixer des objectifs ambitieux/

- Réduire les facteurs d'exposition aux TMS
- Diminuer l'absentéisme
- Diminuer les restrictions d'aptitudes perturbant l'affectation aux postes de travail
- La maîtrise du nombre de maladies professionnelles

Nous allons dans un premier temps recenser les secteurs concernés et échanger avec les collaborateurs afin de mieux cerner leurs problématiques. Ceci nous permettra de mieux cibler les actions à mettre en place et entamer la démarche de progrès.

Afin de mener à bien cette démarche, nous mettons en œuvre des moyens humains, à savoir/

Un Pilote : Jonathan Morvan (Direction Hypermarché)

Deux copilotes : B.Merret(Resp prévention/Sécurité) et M.Prat(qualité)

Un comité de pilotage composé de : J.Morvan/B.Merret/ M.Prat /E.Beausir/E.Masse/Jérémy Tanguy
Réfèrent CSSCT

Ce groupe de pilotage aura à disposition les moyens matériels de l'établissement pour mener à bien analyses et études de situations. Nous comptons également sur l'ensemble des salariés pour faire remonter les difficultés en lien avec le risque TMS et/ou proposer des solutions.

Ce groupe se réunira chaque premier lundi du mois, communiquera régulièrement les avancements et les décisions découlant de ses travaux aux instances représentatives du personnel, la CARSAT ainsi que la direction générale de l'entreprise.

J.Morvan

